

Collectivité SANOUSSI lyérou Okin d'Assala

Procès-Verbal

L'an deux mille vingt-quatre et le 28 janvier s'est tenue au siège d'lyérou Okin d'Assala une séance/réunion relative à l'Assemblée Générale mensuelle et dirigée par le Président, le Vice-Président et le secrétaire général de la Collectivité Sanoussi d'IOA.

A l'ouverture de la réunion, le Président a fait une prière à l'intention de tous les défunts, d'unicité des membres de la collectivité, souhaité la bienvenue à l'assemblée et a présenté les points inscrits à l'ordre du jour.

1. Etat du compte rendu de la dernière réunion des offa kparapko
2. Choix et estimation du nombre de bal de tissus à prendre au niveau d'Assala
3. Rappel de date du mariage de faouzane sofiano
4. Le solde en caisse
5. Divers

A l'issu de cette rencontre les débats ont été menés suite aux différentes interventions faites et les recommandations suivantes ont été suggérées :

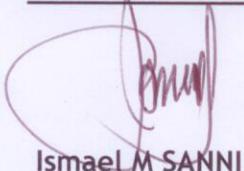
1. A cette réunion, il a été décidé que le bureau provisoire des offa pkarapko procède au vote du président et vice-président dont l'élection est prévue pour le 31 janvier 2024.
2. Sur cette question, il a été retenu à l'unanimité le choix de cinq (5) bals de tissu à titre provisoire au niveau d'Assala.
3. La date de mariage de faouzan Sofiano est prévue sur la période du 17 au 18 février 2024.
4. Le solde en caisse est de quatre-vingt-dix-sept mille (97 000) francs CFA.
5. Comme point de divers, kamal sofiano s'est présenté, et a remercié la famille pour son assistance particulière suite aux obsèques de son papa dit alias « babani babadjè ». Autre aspect de divers, Iya Adam, a fait le compte rendu des travaux sur la question de réconciliation entre les femmes de la famille et nos sœurs. Sur ce, le Président a exhorté tout le monde à une réconciliation franche, honnête et surtout au pardon de son prochain.

Ainsi démarrée à 11 heures 30 minutes, la séance pris fin à 13 heures 40 minutes par une prière de levée de séance dans une ambiance de fraternité et franche collaboration.

Fait à Porto-Novo le 30 Janvier 2024

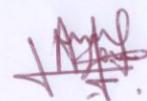
Ont signé

Le Secrétaire Général



Ismael M SANNI

Le Président



Ismaïl MOUSTAPHA